

Prilly, le 7 octobre 2024

Question écrite au sujet de la  
construction de piscine privée.

Madame la présidente du conseil,  
Messieurs et Mesdames  
Madame la Municipale,  
Messieurs les Municipaux,

On a récemment attiré mon attention sur le fait que de nouvelles piscines vont être construites sur le domaine privé de la commune. J'ai la question suivante pour la Municipalité:

Quels sont les critères environnementaux évalués pour l'autorisation de la construction de tels ouvrages et pourraient-ils les diriger vis-à-vis de l'impact ~~climatique~~ environnemental ~~par~~ par une modification de règlement, tel que le PGA?

Avec mes meilleures salutations,

Olivier Ambler

